

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2017



Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 décembre 2017 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Marc MAILLIOT, Maire d'Essertenne.

- **APPROUVE** le compte rendu du 17 novembre 2017.

- **DECIDE** de retenir l'Entreprise VIOLLON Pompes Funèbres Marbrerie du Creusot pour la création de l'espace cinéraire (columbarium, ossuaire, puit de dispersion, jardin du souvenir) au cimetière communal pour un montant de 14 602.00 € TTC.

- **APPROUVE** la convention de gestion d'un site cinéraire passée entre la commune et la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau.